



Conseil communautaire du 23 octobre 2014

Compte-rendu de séance

Sous la Présidence de Denis GUILLERMARD,

Présents : MMES MRS ANGELINO. BELLEMIN. BOIS. CHEVALIER. COURTOIS. COUTAZ. DURET. GIRARD. GRIMONET. GROS. GUICHERD. GUILLERMARD. LEFRANCO. MARTIN. PERMEZEL. RUBOD. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. ZUCCHERO.

Absents excusés : BEZAT (Pouvoir COUTAZ). FAVREAU (Pouvoir MARTIN). PERRIER (Pouvoir TAVEL). SCHWARTZ (Pouvoir COURTOIS). WEIBEL.

Secrétaire de séance : Ludovic AYOT, Directeur CCLA

Le Président ouvre la séance à 20h00 au sein de la Maison du lac d'Aiguebelette

1. Approbation des comptes rendus des conseils communautaires en date du 25 septembre et 2 octobre

Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 25 septembre 2014 :

Mme Martine Schwartz a fait savoir qu'elle ne validait pas le compte-rendu du 25 septembre dernier considérant que, relevant des questions diverses, la formulation de la question relative à la présence de Renouée du Japon sur le secteur de la cabane de l'aligneur ne correspondait pas à celle qu'elle avait exprimée en séance.

Approbation :

Pour : 23

Contre : 1, Mme Martine Schwartz

Approbation du compte-rendu

Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 2 octobre 2014 :

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 2 octobre dernier.

Document de présentation des activités du SMAPS téléchargeable sur le site du Syndicat.

2. Point d'avancement sur les travaux des commissions thématiques de la CCLA

Chaque Vice-Président et Président de commission est invité à faire le point sur l'avancement des travaux des commissions :

Annick Chevalier / Tourisme - Eco-Tourisme

- **Regroupement Office de Tourisme et Maison du lac :**

La réflexion sur le rapprochement des deux structures a été engagée avec l'appui de l'Asadac.

Groupe de travail CCLA : Annick Chevalier, Denis Guillermand, Jean Burtin, René Bellemin, Ludovic Ayot

Accompagnement Asadac : Stéphanie Guinet, Pierre Hamberger

Elle s'effectue dans une approche qui comporte trois temps :

- Définir les objectifs et le projet qui accompagne ce regroupement
- Choisir le mode de gouvernance le mieux adapté
- Définir les modalités d'organisation

Une première série de rencontres a été menée afin de mieux appréhender le projet qui accompagnerait ce regroupement, et mieux connaître les différentes formes juridiques qui pourraient porter cette nouvelle structure :

- Asadac
- OT de Chambéry (Statut : EPIC)
- OT de Valence (Statut : Société Publique Locale)
- OT de Chambaran – Mandrin basé à Roybon (Statut : Société Publique Locale)

Une analyse comparative est en cours sur les différentes formes de regroupement envisageables : Association EPIC ou SPL. Le groupe de travail doit se réunir le 28 octobre pour débriefer ces rencontres avant de revoir les services de l'Asadac et d'exposer les premières propositions en commission.

Objectif : Regroupement des structures pour le printemps 2015.

- **Stratégie de valorisation touristique**

Suite à la réunion de lancement de la démarche en date du 22 septembre dernier et à l'accueil très favorable de l'assemblée présente, il s'agit maintenant de définir une méthode d'animation et de construction du projet de valorisation touristique qui associe l'ensemble des acteurs concernés.

A cet effet, il a été demandé à Laure Valette d'accompagner cette démarche conformément aux dispositions prévues dans son contrat de travail, et en conséquence, de ne plus affecter à la gestion de la Maison du lac que 20% de son temps de travail.

Ce travail sera supervisé par Annick Chevalier avec l'appui de Ludovic Ayot, Directeur de la CCLA.

Il sera suivi par les commissions Tourisme et Economie de la CCLA.

Un schéma méthodologique sera prochainement transmis à l'ensemble des conseillers communautaires et membres du Conseil d'administration de l'Office de tourisme.

Dans un premier temps, le travail va s'appuyer sur la transmission d'un questionnaire à destination des acteurs économiques et touristiques du territoire qui avait été travaillé par les membres de la commission « Economie », et qui sera affiné et complété, notamment pour les opérateurs touristiques.

Ce questionnaire vise à recueillir leurs avis, attentes et propositions.

Ce questionnaire sera transmis par courrier accompagné d'une lettre expliquant la démarche.

Laure valette et Annick Chevalier rencontreront une partie des prestataires identifiés afin de disposer d'un temps d'échanges personnalisé.

Annick Chevalier / Communication

La commission « Communication » s'est réunie le 23 septembre dernier pour évoquer la question de la publication d'un bulletin LA, l'évolution du logo CCLA et la gestion du site internet

- **Bulletin CCLA**

La commission a travaillé sur la structuration du bulletin en identifiant les thématiques à traiter.

Objectif principal :

- Présentation de la CCLA, des domaines d'intervention et des actions engagées par la CCLA
- Présentation de la nouvelle organisation suite aux élections municipales

Format envisagé : 12 pages format A4

Objectif de sortie : Fin 2014 – Début 2015

Les rédacteurs ou référents thématiques identifiés (Vice-Présidents et Présidents de commission) seront prochainement contactés pour rédiger leurs articles et les transmettre avant la fin novembre.

Le travail sera centralisé par Ludovic Ayot.

- **Logo CCLA**

Dans un souci de cohérence et d'identité territoriale, la commission propose de modifier le logo de la CCLA créé il y a plus de 10 ans en se rapprochant de celui de la Maison du lac.

La société Nouvel Œil qui a déjà réalisé le site de la CCLA a été retenue pour accompagner la CCLA dans l'ensemble de ce travail.

André Bois / Lac – Environnement - Patrimoine

André Bois rappelle que la plupart des dossiers relevant de la commission « Lac / Environnement / patrimoine » ont déjà fait l'objet de présentation et discussion au sein du conseil communautaire.

Cependant, il expose les points suivants :

- **Réserve naturelle Régionale**

Le conseil communautaire a approuvé la demande de classement des parcelles CCLA intégrées au périmètre d'étude.

La Région Rhône-Alpes, la CCLA et le CEN Savoie ont identifié un certain nombre de parcelles privées pour lesquelles les propriétaires seront recontactés afin d'essayer d'obtenir leur adhésion au projet.

A ce stade, et compte-tenu de l'ensemble des procédures, la création de la RNR est prévue pour le mois d'avril 2015.

- **Droit d'occupation du lac / Contentieux**

Quatre contentieux relevant de la gestion des droits d'occupation du lac font encore l'objet de procédures auprès du tribunal d'instance ou de grande instance.

Un protocole d'accord a été établi pour l'un d'entre eux. Une recherche d'accord est en cours pour deux des quatre autres dossiers.

Un dossier fait l'objet d'une revendication en propriété.

- **Règlement des usages du lac**

La CCLA a lancé une démarche d'actualisation concertée du règlement des usages du lac. L'ensemble des acteurs concernés ont été consultés pour retour de leurs remarques ou demandes au 15 novembre.

- **Aménagements / Championnats du monde d'aviron**

Une démarche a été engagées par la CCLA afin d'essayer de trouver un accord avec les associations adhérentes au collectif qui permettrait de sortir des contentieux juridiques.

Claude Coutaz / Social

- **Transport scolaire**

Claude Coutaz rappelle la tenue d'une réunion entre le Conseil général de la Savoie et l'ensemble des communautés de communes concernées pour faire le point sur les transports scolaires et les nouvelles dispositions en place depuis la rentrée 2014.

Il présente à l'assemblée quelques chiffres :

Coût annuel pour le CG73 / Transport scolaire = 24 millions d'euros

Recettes / participations = 1,5 à 1,9 millions d'euros

Incidence de la réforme des rythmes scolaires = 1,106 millions d'euros

Il informe que le Conseil général reversera aux Communautés de communes une somme correspondant aux frais de fonctionnement (personnel, etc..) induits par la gestion du nouveau mode paiement des familles.

- **Affaires sociales**

Dans le cadre de la démarche de renouvellement du contrat enfance jeunesse et du contrat cantonal jeunesse, Claude Coutaz rappelle la tenue d'une réunion de lancement organisée le 16 octobre dernier.

Cette rencontre qui associait l'ensemble des acteurs concernée (Associations, CAF, CG73, représentant du monde scolaire, etc...) a été particulièrement appréciée et constructive. Elle a permis de constituer des groupes de réflexion par tranche d'âge.

Si les politiques « petite enfance » et « enfance » se sont déjà traduites par la mise en œuvre d'actions structurantes, la question de la jeunesse et notamment des actions en faveur des grands jeunes, reste sensibles.

Cette réflexion est relayée par René Bellemin, en charge d'animer le groupe de travail pour la tranche d'âge 16-25 ans. Claude Coutaz précise que la CAF prévoit de renforcer ses aides pour la mise en œuvre d'actions en faveur des grands jeunes.

Concernant l'accueil « petite enfance », Pascal Zucchero souligne que les échanges et éléments exposés lors de cette réunion ont mis en évidence la nécessité de réactiver le projet de création d'un Relais d'Assistants Maternelles.

Claude Coutaz précise que la commission « Social » se réunira le 24 octobre pour travailler sur ces dossiers

- **Culture**

Claude Coutaz renvoie l'assemblée à l'intervention de Stéphanie Weibel, Présidente de la commission « Culture », faite lors du dernier conseil communautaire. Il rappelle que la commission travaille sur deux volets :

- l'élaboration d'une programmation culturelle en lien avec la Maison du lac
- la définition d'un programme d'actions culturelles qui peut bénéficier du soutien de l'Etat

Jean-Pierre Martin / Sports

En tant que Président de la commission « Sports », Jean-Pierre Martin rappelle les principales conclusions de la rencontre organisées avec les associations sportives du territoire.

Cette rencontre a une nouvelle fois mis en évidence l'incapacité de la CCLA à satisfaire l'ensemble des demandes de mise à disposition du gymnase.

Cette situation récurrente traduit un manque d'infrastructures et d'équipements sportifs sur le territoire notamment pour la pratique des sports collectifs.

A cet effet, Gilles Gros demande à ce que la CCLA travaille dans le cadre de ce mandat, sur un projet d'extension du gymnase ou de création d'un nouvel équipement qui permettrait de répondre au manque constaté d'infrastructures qui apparaît particulièrement pénalisant pour le dynamisme des associations sportives et, de manière plus générale, pour la pratique du sport par la population locale.

Football :

La commission engagera :

- Une réflexion pour la création d'un terrain synthétique (Investissement, définition du besoin, aides possibles...)
- Une étude pour la mise en place d'un éclairage du terrain d'honneur dont les travaux pourraient bénéficier d'aides conséquentes de la ligue nationale de football dans le cadre de l'organisation de l'Euro 2016.

Basket :

Le nouveau traçage réglementaire des raquettes de basket a été réalisé.

Gilbert Courtois / Economie – Aménagement - Urbanisme

- **Extension de la zone artisanale de Gerbaix**

L'étude d'aménagement confiée au cabinet ISAGEO est en cours (Assainissement, renforcement ERDF, gestion des eaux pluviales, VRD...).

Le démarrage des travaux est envisagé pour le mois de septembre 2015. Délai de réalisation : 1,5 mois

- **DIA ancien restaurant Courtois :**

Des irrégularités ont été mises en évidence dans la procédure de préemption.

Attache a été prise avec un conseil juridique pour faire le point sur cette situation qui pourrait conduire la CCLA à demander l'annulation de la préemption.

- **Devenir ancienne Guinguette, Aiguebelette-le-Lac**

La CCLA déposera un ou plusieurs CU opérationnels pour avoir des réponses claires sur les possibilités d'aménagement en fonction de la destination qui pourrait être affectée aux biens (parcelles n°704, 1353 et 1354).

Denis Guillermand / Travaux - Assainissement

- **Aménagement de l'aire du Lavaret (AREA)**

Denis Guillermand rappelle qu'AREA doit prochainement réaliser d'importants travaux d'aménagement de l'aire du lavaret. Dans le cadre de ces travaux, AREA intégrera la mise en place de dispositifs de valorisation du lac d'Aiguebelette et de la Maison du lac.

- **Construction extension multi-accueil (micro crèche) à Lépin-le-Lac**

Les travaux sont engagés. L'objectif d'une ouverture pour avril 2015 est confirmé.

- **Finalisation étude d'actualisation du schéma directeur d'assainissement**

L'étude doit être finalisée avant la fin de l'année. Elle permettra de :

- Arrêter le scénario technique quant au renouvellement de la station d'épuration intercommunale
- Arrêter le programme de travaux pour les 15 ans à venir et les conditions financières pour la mise en œuvre de ce programme (Budget M49, pris de l'eau.....)
- Arrêter le zonage pour chaque commune
- Chiffrer la mise en place d'une gestion en régie du service

Thomas Lefrancq/ Déplacements doux

En tant que Président de la commission « Déplacements doux », Thomas Lefrancq rappelle les principales réflexions engagées par la commission:

- Prolongation de la piste Vélos / Piétons entre le rond-point de St-Bonnet et la Maison du lac (Demande transmise au Conseil général dans le cadre de l'organisation des Championnats du Monde d'aviron 2015)
- Mise en place d'une navette de transport collectif en période estivale
- Création d'un sentier reliant Novalaise au lac (Maison du lac)
- Poursuite des aménagements dédiés pour la circulation des piétons et des vélos autour du lac

Pascal Zucchero / Déchets

- **Aménagement déchetterie**

La commission engage une réflexion sur l'aménagement de la déchetterie.

- **Transfer de déchets sur la commune de La Bridoire suite à la mise en place de la redevance incitative**

Une rencontre avec le SICTOM du Guiers a eu lieu le 9 octobre. Lors de cette rencontre, il a été décidé de procéder à une campagne de contrôle des bacs de quelques points précis sur la commune de la Bridoire afin

de détecter d'éventuels resquilleurs qui déposeraient leurs ordures ménagères systématiquement ou ponctuellement « A la frontière ».

- **Impayés / Redevance**

Véronique Beauvais a fait un état des impayés de la redevance déchets : 97 575€ depuis 2010 (données de la Trésorerie).

Pascal Zucchero informe les maires qu'une liste pour leur commune leur sera distribuée en fin de séance afin qu'ils envoient les relances correspondantes. En effet, l'expérience a montré qu'un courrier envoyé par le maire est plus souvent suivi d'effet qu'un rappel du Trésor public. De plus, cette démarche avait été suggérée par la Trésorière de Yenne.

- **Simplification / Changement de situation des abonnés aux services**

Une modification du règlement est envisagée afin de faciliter le travail de prise en compte des changements de situation des usagers : les modifications du nombre de personnes dans le foyer autre que les naissances et décès devront être signalées à la CCLA avant 30 juin de l'année N, pour être prises en compte dans le calcul de la redevance de l'année N.

3. Signalétique touristique – Attribution du marché

Suite à la réalisation entre 2012-2013, d'un schéma directeur de signalétique touristique sur le territoire de la CCLA et à l'identification des travaux de remise à niveau à engager, notamment de renouvellement des dispositifs en place, la CCLA a lancé une consultation des entreprises sous forme d'un marché à bons de commandes pour le remplacement des dispositifs suivants :

- Signalétique d'Information Locale (SIL) : Suppression des équipements existants, fourniture et pose de nouveaux équipements (mats et lames)
- Relais Informations Services (Conception, réalisation, fourniture et pose).

Il est rappelé que cette démarche a fait l'objet d'une concertation préalable avec les acteurs touristiques concernés. Dans ce cadre les établissements touristiques aurait en charge le coût de fourniture et de pose des lames les concernant.

Quatre entreprises ont remis une offre :

- Signature
- Signalisation Lacroix
- Signaux Girod
- SICOM

Sur la base des critères techniques et de prix prévus au règlement de la consultation, le Président présente le rapport d'analyse des offres et le tableau de classement des entreprises.

	Signature	Signalisation Lacroix	Signaux Girod	SICOM
NOTE PRIX (/ 60)	37,51	35,65	40,00	32,58
NOTE TECHNIQUE (/ 60)	50	50	53	50
NOTE FINALE(/ 100)	88	86	93	83
CLASSEMENT	2	3	1	4

Après avoir détaillé les offres techniques et les produits proposés, il propose d'attribuer le marché de renouvellement de la signalétique touristique à l'entreprise GIROD

Objet de la délibération du conseil : Attribution du marché de renouvellement de la signalétique touristique à l'entreprise GIROD

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation du conseil.

4. Convention Akrobelette

La CCLA a établi avec la société Akrobelette une convention de mise à disposition de la plage du Sougey durant la période estivale 2014 pour la mise en place d'animations sous forme d'activités payantes : Trampolines, Bulles d'eau....

Les clauses financières de cette convention prévoyaient le versement d'une redevance de 1250 €.

Au regard des conditions météorologiques rencontrées cet été et des niveaux de fréquentation de la plage exceptionnellement faibles, la société Akrobelette a sollicité que le montant de la redevance soit revu.

A cet effet et compte-tenu du contexte, le Président propose à l'assemblée de ramener le montant de la redevance à 800 € par voie d'avenant à la convention.

Objet de la délibération du conseil : Approbation d'un avenant à la convention CCLA – Akrobelette ramenant le montant de la redevance due de 1250 € à 800 €.

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation du conseil.

5. Questions diverses

- Jean-Pierre Martin informe le conseil communautaire que les organisateurs du NOVATHLON sollicitent l'attribution d'une aide financière.
Il propose que le montant de l'aide qui pourrait être attribuée par la CCLA soit examiné par le Bureau sur la base d'un bilan financier de la manifestation avant qu'une proposition ne soit faite en conseil communautaire.

La séance est levée à 22h00

**Date des prochains conseils communautaires, le mercredi 12 novembre (conseil extraordinaire),
et le jeudi 20 novembre, 20h00, Maison du lac**

Le Président,
Denis Guillermand

Secrétaire de séance,
Ludovic Ayot, Directeur CCLA



A blue circular stamp from the Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, Nances 73470, is partially obscured by a blue ink signature.



A blue circular stamp from the Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, Nances 73470, is partially obscured by a blue ink signature.